

6ème COURSE DE CÔTE DE ROQUEFORT

RÈGLEMENT DE LA PARADE AUTOMOBILE DE ROQUEFORT

09 & 10 Mai 2026

Organisateur technique

Nom : Ecurie Millau Racing

Adresse : Ecurie Millau Racing, chemin de sallèles 12100 Millau

Téléphone : 06.07.58.01.83

Mail : ecuriemillauracing@gmail.com

Voitures admises

La parade est réservée aux voitures représentant un intérêt sportif (historique, prestige, collection, supercars...).

Le nombre de voitures est limité à **QUINZE (15)**

Les participants s'engagent à présenter une voiture conforme à la sécurité et en parfait état de présentation. (contrôle technique et attestation d'assurance en cours de validité)

L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser les voitures qui ne seraient pas dans l'esprit de la parade.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu.

Engagement

La demande de participation devra être envoyée par courrier accompagnée des droits d'engagement à l'adresse suivante :

Ecurie Millau Racing
Chemin de Sallèles
12100 Millau

Téléphone : 06.85.52.19.69

Mail : ecuriemillauracing@gmail.com

Les frais de participation sont fixés à 100€.

Dans le cas où votre engagement ne serait pas retenu (non correspondance à l'esprit de la parade), le chèque vous sera retourné et aucun frais ne sera retenu.

Vérifications

- Vérifications le samedi 9 Mai de 15h à 19h ou le dimanche 10 Mai de 7h à 8h à la salle des fêtes de Roquefort.

Lors des vérifications, merci de présenter les documents originaux suivant :

Carte grise, permis de conduire valide, contrôle technique en cours de validité et l'attestation d'assurance.

Déroulement

Les horaires et le nombre de montées sont établis à la discrétion du directeur de course.

2 montées maximum pourront avoir lieu le matin du dimanche 10 mai dès 8h30

3 montées pourront avoir lieu l'après midi du dimanche 10 mai dès 14h30

Aucun pilote ne pourra rejoindre le départ en dehors des CONVOIS.

Les dépassements sont strictement interdits.

Deux personnes sont autorisées dans la voiture.

Attention, vous êtes sur une route fermée mais vous n'êtes pas en condition de course, votre responsabilité est engagée.

Une seule montée de parade est autorisée par montée d'essais / course de la course de côte.

Le passage des voitures est encadré par des voitures de l'organisation, en convoi et non chronométré.

La direction de course se réserve le droit de refuser le départ à un engagé en cas de comportement inapproprié de sa part.

Parcours

Départ : route de Tendigue, en direction de la D23

Arrivée : sur la D23, 280 mètres avant l'entrée dans le village de Roquefort-sur-Soulzon

Pente moyenne : 5%

Longueur du parcours : 1 900 mètres

Tableaux d'affichage

La liste des engagés autorisés à participer sera publiée sur l'affichage officiel (salle des fêtes de Roquefort).

Permanence

Pendant la parade, une permanence se tiendra : Salle des fêtes de Roquefort

Conférence aux participants

La conférence aux pilotes (briefing) écrit, sera remis lors des vérifications administratives, salle des fêtes de Roquefort.

Un contrôle par émargement sera effectué.